



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Simple question

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 20-QUE-099

Déposé le : 01.07.20

Scanné le : _____

Art. 113 et 114 LGC La simple question consiste en une demande écrite de renseignement sur un objet déterminé du Gouvernement, de son administration ou sur des sujets d'actualité. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. La simple question et la réponse du CE sont envoyées aux députés, mais ne sont pas portées à l'ordre du jour des séances du GC (pas de débat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : un mois.

Titre de la simple question

Comment l'affaire des tags sexistes envers une enseignante a-t-elle été traitée par l'établissement scolaire et la DGEO ?

Texte déposé

En octobre 2019, une enseignante d'un collège vaudois a été victime d'un tag injurieux et sexiste sur le domaine public, un acte qui ne peut être accepté d'aucune manière. Le journal 24 Heures, dans son édition du mardi 30 juin 2020, écrit que l'enseignante n'a pas été soutenue par sa direction et que la direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) a tardé à réagir. Ces informations interrogent sur la gestion de cette situation et des éclaircissements sont souhaitables.

Je souhaite ainsi demander au Conseil d'Etat la manière dont l'Etablissement puis la DGEO ont géré la situation, et cela de la manière la plus exhaustive possible.

Je remercie le Conseil d'Etat pour ses réponses.

Commentaire(s)

Nom et prénom de l'auteur :

Valérie Induni

Signature :

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch